

DECLARATION DE PIEGEAGE

Commune : CROISSY SUR CELLE

Je soussigné : Nom VARGNIER Prénom : Elie

Adresse : Rue de la Vierge

Code postal : 60120 Commune : CROISSY / CELLE

☒ PROPRIETAIRE ☐ POSSESSEUR ☒ FERMIER

☒ PRESIDENT DE LA SOCIETE PRIVEE DE CROISSY / CELLE

☐ PRESIDENT DE LA SOCIETE COMMUNALE DE.....

déclare, afin de réguler les prédateurs

☐ PIEGER ☒ FAIRE PIEGER

Conformément, à l'Arrêté Ministériel du 29 Janvier 2007, au Décret N° 2012-402 de Mars 2012, aux arrêtés Ministériels et Préfectoraux listant les « espèces susceptibles d'occasionner des dégâts » ainsi que les modalités de destruction dans le Département

☐ SUR MA PROPRIETE ☒ SUR LE TERRITOIRE DE CHASSE

sis (e) sur la commune de : CROISSY / CELLE

Utilisés (2)	Catégories et types de pièges	
1	CAT 1	Boîtes à fauves, chatières, belettières, pièges-cages, nasses, mues.
	CAT 2	Pièges à œuf, à appât, pièges en X.
2	CAT 3	Collets avec arrêtoir.
	CAT 4	Pièges à lacets.

(2) Mettre une croix dans la case correspondante

Seront tendus sur la commune :

Lieux-dits : La Ville

Canton : S^t Symon Ch. Arrondissement : BEAUVAIS

Par Mr ou Mme D. LAFOSSE

Adresse : 4 rue du Pont Croix

Code postal : 60120 Commune : CROISSY / CELLE

N° d'agrément 60 4781

Aide piègeur : Mr.

Mr.

Cette déclaration est valable pour trois ans à partir de la date de signature du visa du Maire

Fait en Deux exemplaires *:

A : CROISSY

Le 15/7/25

Signature du déclarant



Visa du maire de la commune



*1^{er} exemplaire : Visé et conservé par Monsieur le Maire pour affichage

2^e exemplaire : Visé et transmis par Monsieur le Maire au déclarant qui le portera en permanence sur lui afin de le présenter à toute demande des agents chargés de la police de la chasse